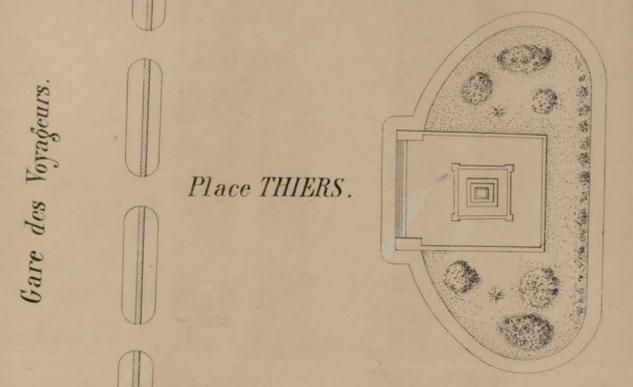
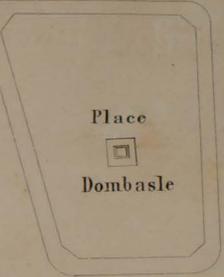
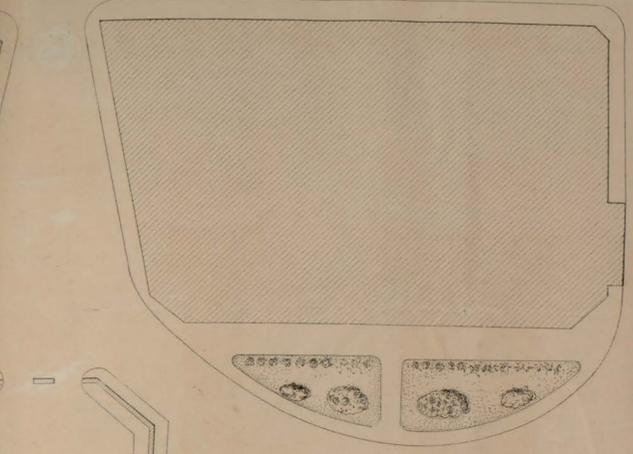


Chanzy :

LYCÉE.

Nord

Place  
Dombasle

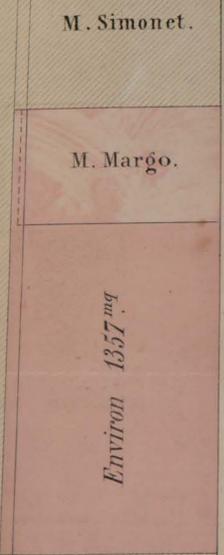


Place THIERS.

Mazagan

Rue

Gambetta.

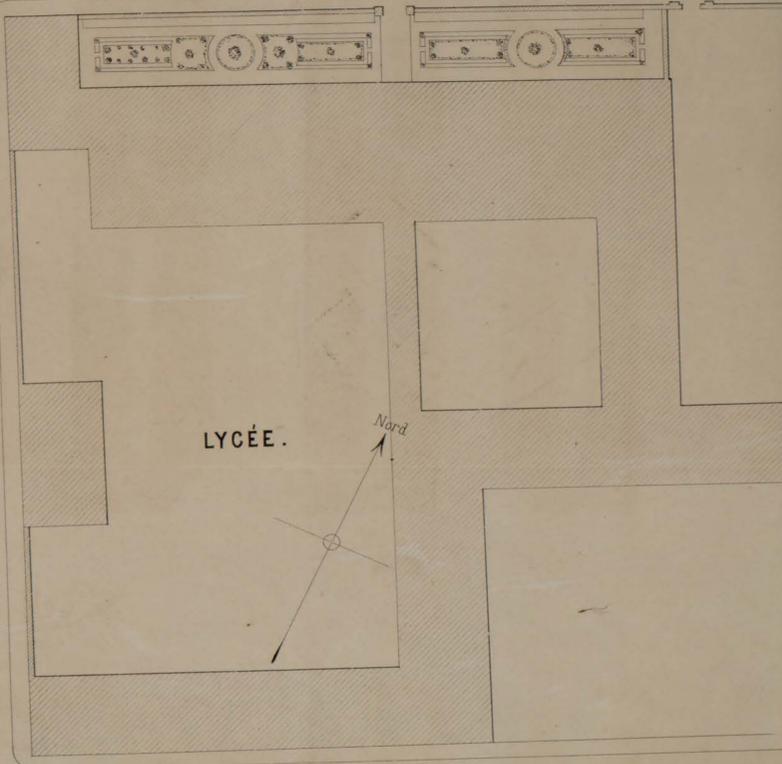


BANQUE DE FRANCE.

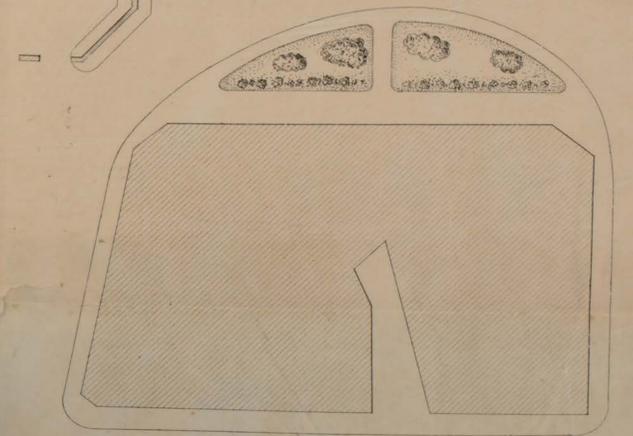
Victor-Foirel.

Environ 5000 m²

Chanzy.



Rue

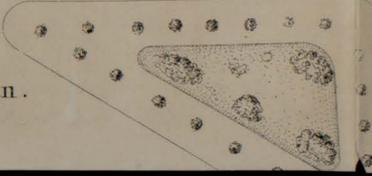


Rue

Rue du Faubourg St. Jean.

Octroi

Place St. Jean.



*[Faint, illegible text on aged paper]*

*[Faint, illegible text on aged paper]*

*[Faint, illegible text on aged paper]*

**Y**

**titêd**

**T**

**VILLE DE NANCY****A VENDRE A L'AMIABLE ET PAR LOTS****Environ 6,300 mètres carrés de terrain à bâtir****SIS A NANCY**

DÉPENDANT DE L'ANCIENNE CASERNE DES

**PRÉMONTRÉS****PREMIER GROUPE**

Environ 1,360 mètres carrés, à l'Ouest de la rue Victor Poirel, entre M. Margo au Nord, M. Jambois au Midi et le mur de la ville à l'Est.

**SECOND GROUPE**

Environ 3,000 mètres carrés, à l'Est de la rue Victor Poirel, entre la Banque de France au Nord, la place Saint-Jean et le Temple protestant au Midi et la rue Chanzy à l'Ouest.

Ce terrain présente des façades sur la rue Victor Poirel, la place Saint-Jean et la rue Chanzy.

*S'adresser pour tous renseignements et pour traiter au dit M<sup>r</sup> BAUDOT, soit directement, soit par l'intermédiaire des autres notaires de Nancy.*

E

LETTRE

DE

NOTRE

ET

Mardi  
28 Juin

L'EAU A NANCY

Un certain nombre d'habitants se plaignent avec raison de la parcimonie avec laquelle l'eau coule dans nos rues par ce temps de grandes chaleurs et d'épidémies possibles. Une demi-heure le matin et une demi-heure le soir, cela est tout à fait insuffisant. Pendant ces deux demi-heures, les habitants de la même rue déversent sur le trottoir et se renvoient mutuellement une eau sale qui n'enlève nullement aux trottoirs les impuretés qui s'y accumulent sans cesse. Nous appelons sur ce point l'attention de la municipalité de Nancy. Il n'est pas compréhensible qu'en été l'eau ne coule pas plus abondamment dans nos rues qu'en hiver.

CANAUX DE VIDANGE

On nous écrit :

Monsieur le rédacteur, Permettez-moi d'appeler par votre intermédiaire l'attention de la municipalité sur un fait ou plutôt sur un état habituel de choses qui est, pour le faubourg de Metz tout entier, la cause d'une véritable infection.

Ce quartier est traversé par des canaux à ciel ouvert aboutissant sur le territoire du Crosne à l'égout collecteur.

Ces canaux, toutes les nuits, sont infectés par des eaux de vidange qui viennent de Maxéville et sont pour les habitants une source d'odeurs pestilentielles insupportables. Une plainte a été adressée à la commission de salubrité l'année dernière.

Elle ne paraît pas avoir eu encore de suite. Permettez-moi de la renouveler publiquement et d'appeler sur ces inconvénients graves l'attention de l'administration.

Veillez agréer, etc. X...

Mardi  
28 Juin

ÉGOUTS. — La pétition suivante vient d'être adressée à M. le maire de Nancy :

Monsieur le maire, Les soussignés, habitant la rue Saint-Nicolas, ont l'honneur d'appeler votre attention sur une mesure municipale qui est de nature à porter un grave préjudice à la santé publique.

L'ouverture d'une tranchée pour la construction d'un égout nous est annoncée pour le 1<sup>er</sup> juillet.

Le conseil municipal et le conseil d'hygiène ont à plusieurs reprises émis le vœu de voir les travaux d'égouts complètement suspendus pendant la saison chaude.

Nous demandons que les bureaux de voirie veuillent bien se conformer à des décisions qui doivent faire loi pour eux. Veuillez agréer, etc. (Suivent les signatures).

La demande des pétitionnaires est trop juste pour qu'il n'y soit pas fait droit d'urgence.

St Juin

LES HORLOGES DE NANCY. — Dimanche soir, l'horloge de la Cathédrale a sonné sept heures à six heures et demie; à huit heures un quart l'horloge de l'hôtel de ville a sonné quatre quarts, mais n'a pas sonné d'heure. Le délire des deux petites folles a duré toute la nuit. Les étrangers venus dimanche à Nancy pour assister au concours hippique garderont un bon souvenir des horloges de la ville.

TÉLÉPHONE. — Le nombre des abonnés au réseau téléphonique est aujourd'hui de quatre-vingt-quinze. Quarante-cinq personnes se sont donc abonnées depuis le jour où la création du réseau a été décidée.

Mardi  
28 Juin

CASERNE SAINT-JEAN. — M. le docteur Ancelon nous écrit de Nancy :

« Monsieur, » Les articles donnés par votre journal, les 18, 19 mars et 29 mai de cette année, sur la caserne Saint-Jean, et les travaux à exécuter dans ce quartier, ont suggéré à un de vos lecteurs, qui vous les soumet, l'idée d'une combinaison dont le résultat serait de doter le quartier Saint-Jean d'une place beaucoup plus belle que celle qui existe actuellement, tout en transformant et en assainissant ce quartier, sans qu'il en coûte rien à la Ville.

» Cette combinaison consisterait à démolir la caserne et à attribuer l'emplacement qu'elle occupe à un agrandissement de la place Saint-Jean, qui se trouverait, par une pente douce, en communication avec l'hôpital militaire et le temple israélite.

» L'agrandissement de la place Saint-Jean, en outre de ses avantages esthétiques et hygiéniques, donnerait naissance à un périmètre nouveau d'environ trois cents mètres qui acquerrait une plus-value considérable. On ne peut pas estimer à moins de cent francs le mètre, la valeur du terrain ainsi dégagé et en bordure sur la nouvelle place. La vente de cette bordure, sur vingt mètres de profondeur, rapporterait donc à la Ville une somme qui lui permettrait de couvrir le prix d'achat des terrains qu'elle aurait à acquérir pour réaliser la combinaison. Elle serait donc très largement indemnisée non seulement des prix d'achat, mais encore des autres frais qu'elle aurait pu faire et il lui resterait encore le manège et les magasins à fourrage qui seraient très suffisants pour la création des groupes scolaires nouveaux et même des magasins généraux qu'il est question d'établir et qui seraient là à proximité du chemin de fer.

» Le déplacement de l'hôpital militaire, qui n'est sans doute qu'une question de temps, favoriserait singulièrement l'exécution de tous ces projets dont votre journal a entretenu ses lecteurs, et dégagerait complètement ce côté de la ville qui a tant de droit à votre sollicitude.

» Je vous livre cette idée qu'a fait naître la lecture de vos articles, afin que vous en fassiez l'usage qui vous paraîtra convenable.

» Veuillez, monsieur le rédacteur en chef, agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

» J. ANCELON. »

L'ÉLECTRICITÉ A NANCY. — On nous écrit de Nancy :

« Monsieur le rédacteur, » Les municipalités s'occupent en général beaucoup du présent, et beaucoup moins de l'avenir. La prévoyance n'est cependant pas, en matière d'administration, une quantité négligeable. Si l'on avait prévu le percement inévitable des rues des Quatre-Eglises et des Ponts, on ne se serait pas vu dans l'obligation de racheter un jour très cher des propriétés qu'on a eu le tort de laisser construire.

» Il faudra ou bien renoncer aux débouchés de la ville vers le sud ou payer des indemnités très importantes pour supprimer les obstacles interposés à plaisir au milieu de la ville.

» On pouvait avoir à très bas prix pour nos abattoirs, dont la situation actuelle ne pourra être conservée longtemps, un emplacement magnifique et admirablement agencé à l'ancienne usine Barbas. On l'a laissé échapper, et on a déjà dû dépenser pour un nouveau marché aux bestiaux une somme égale à celle qu'aurait coûté le terrain Barbas où l'on aurait pu établir tous les services de la boucherie.

» Dans quelques jours on va vendre, très probablement à vil prix, la plus belle usine hydraulique du département, celle des Grands-Moulins, située à Nancy même. Nous ne disons pas à la ville de l'acheter. Mais si on la laisse vendre et si dans quelques années on a besoin pour l'éclairage électrique de la ville d'une puissante force motrice, où la prendrons-nous ?

» Le seul obstacle à l'établissement de l'électricité est le prix élevé de la force nécessaire à sa production.

» Or, cette force serait en quelque sorte fournie pour rien à la ville par l'usine en question. La force hydraulique en est considérable, précisément en hiver, au moment où l'éclairage est le plus long, et en été largement suffisante (surtout avec sa machine à vapeur) pour répondre à tous les besoins de la ville.

» Pourquoi donc notre municipalité ne mettrait-elle pas cette question à l'étude ? Elle vaut la peine d'être traitée avec soin par les hommes compétents que renferme notre conseil. Encore une fois nous ne proposons rien. Nous demandons seulement que la question soit l'objet d'un examen impartial. Il ne faut pas dès maintenant nous mettre dans l'obligation d'accepter quelque jour les conditions de quelque compagnie d'éclairage électrique, qui serait comme notre compagnie du gaz, assez habile pour nous imposer un éclairage coûteux et un traité dont on ne pourra pas mieux sortir qu'on ne peut le faire aujourd'hui pour celui de la compagnie Constantin !

» Veuillez agréer, etc. »

Prognostic

NOS MONUMENTS ET NOS RUES. — Nous avons rencontré hier, rue d'Alliance, un grand monsieur à lunettes et à favoris blonds, qui, son guide rouge à la main, se penchait curieusement vers le sol. Vers l'Arc-de-Triomphe de la place de la Carrière, autre homme à lunettes, toujours son guide rouge en main, mais regardant curieusement en l'air. Ce matin nous rencontrions encore nos étrangers, réunis cette fois, aux environs de la porte Saint-Nicolas, encore leurs guides toutouverts et regardant tous deux fort attentivement vers les régions supérieures. Or, quand quelqu'un regarde en l'air ou cherche à terre, on sait ce qui arrive : dix, vingt personnes se groupent, s'attroupent et s'enquièreent de ce qui se passe. Comme nous n'apercevions pour notre compte absolument rien d'insolite : Monsieur, dites-nous à l'un des étrangers, que regardez-vous donc de si curieux, de si intéressant ?

— Monsieur, nous répondit-il fort poliment, je suis membre de l'académie de Pontoise, section de botanique, et je ne voyage jamais sans emporter avec moi le guide de botanique à travers la France, publié par la section des sciences de notre société. Lisez, je vous prie, et nous lûmes ceci :

« A Nancy, ville très propre, très coquette, nous signalons aux touristes les plantes fort rares et fort curieuses que la municipalité élève avec le plus grand soin dans certaines rues centrales ou sur certains monuments publics. En juillet, sans trop se déranger, rue d'Alliance, à deux pas de la magnifique place Stanislas, dans les interstices de ce qu'à Nancy on appelle les pavés, nos amis peuvent trouver une magnifique collection de *rumex acetosa*, *d'anthem. biennis* et *d'hyoscyamus niger*. Il y en a également rue Drouot, où l'on peut remarquer aussi une variété très rare de pavés à ornieres.

» Sur la porte Saint-Nicolas — côté monument, — c'est-à-dire sur les faces extérieures, on pourrait récolter en abondance le *taraxacum dens leonis* et l'*artica pitulifera*.

» Côté intérieur, des variétés nombreuses de *spinacia oleracea* et de *sempervivum tectorum*. En juillet, tout cela est superbe, en fleurs, ou prêt à fournir des semences. Avec des protections, on pourrait sans doute obtenir des graines. Nos amis peuvent tenter l'aventure. »

— Monsieur, ai-je répondu à l'excursionniste, votre guide se... moque de vous et de nous. Ouvrez Littré et vous verrez que vos *rumex acetosa* et autres machines aux noms latins sont de l'oseille, des épinards, de la salade, des orties, des artichauts sauvages, des carottes et autres légumes. Nous sommes très conservateurs à Nancy. Les vieilles portes ne suffisent pas à notre goût de conservation. Il nous faut encore de la salade et des artichauts dessus. Cela complète notre satisfaction. Nos rues sont un jardin et nos bâtiments publics un herbier de pierre. Nous sommes justement fiers des unes et des autres.

Dimanche 5 Juillet

Etudes de M<sup>e</sup> Vergne, rue des Carmes, 31. Geogel, avoué en la r. de l'Académie, 4.

VENTE PAR LICITATION

Le jeudi 23 juillet 1885 de relevée, en l'étude et de M<sup>e</sup> Vergne, notaire Carmes, 31.

D'UNE MAISON

SITUÉE A NANCY

Rue de Strasbourg

Composée : 1<sup>o</sup> d'un bâtiment ; 2<sup>o</sup> d'une cour d'enceinte de 1 are 67 cent. et 1249, section C du cadastre.

Mise à prix : 40,000 fr.

Revenu annuel... ..

Frais en sus...

S'adresser, pour les renseignements, soit à M<sup>e</sup> Vergne, notaire du cahier des charges, soit à Joly, avoués à Nancy. Pour extrait :

Etudes de M<sup>e</sup> Ch. Tissot, Saint-Dizier, 83, et de M<sup>e</sup> Vergne, notaires à Nancy.

Il sera procédé le jeudi 10 juillet 1885, à deux heures du soir, en l'étude de M<sup>e</sup> Laissy, notaire à Nancy, rue de la Carrière, 41.

A la vente sur baiss et même à tout prix

DES

GRANDS MOULINS

avec leurs dépendances

Total des mises à prix s'élevant à 100,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements, soit à M<sup>e</sup> Laissy, dépositaire du cahier des charges, soit à M<sup>e</sup> Tisot, avoués des parties.

Etudes de M<sup>e</sup> Vergne, notaire à Nancy, rue de la Carrière, 41.

LES JARDINS

de la rue de la Carrière, 41.

à vendre par licitation

le jeudi 10 juillet 1885, à deux heures de relevée, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> André, notaire à Nancy, rue Gambetta, 9.

NOS JARDINS

de la rue de la Carrière, 41.

à vendre par licitation

le vendredi 10 juillet 1885, à deux heures de relevée, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> André, notaire à Nancy, rue Gambetta, 9.

Le docteur en droit, M. J. J. J.



ABONNEMENTS (Payables d'avance)

Nancy... .. Un an . 7 francs  
Départements... .. 9

Adresser les abonnements à :

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois.

Etudes de M<sup>e</sup> Miesch, avoué à Nancy, rue des Quatre-Eglises, 12, et de M<sup>e</sup> Marc, notaire en la même ville, même rue, 2.

VENTE PAR LICITATION.

Le lundi 6 juillet 1885, à 3 heures de l'après-midi, à Nancy, rue des Quatre-Eglises, 2, en l'étude de M<sup>e</sup> Marc, notaire en ladite ville, et par ledit notaire, commis à cet effet, il sera procédé à l'adjudication de

UNE MAISON DE CAMPAGNE

Sise à Malzeville, lieudit à la Maladrerie, Rue d'Amance, 12

Avec remise, serre, jardin paysager et potager à la suite, le tout clos de murs.

Entre M<sup>me</sup> veuve Xardel et M. Butte et quatre ares dix-huit centiares de terre et vigne faisant suite à ladite propriété.

Sur la mise à prix de 20,000 fr.

Pour les conditions s'adresser à M<sup>e</sup> Marc, notaire à Nancy, rue des Quatre-Eglises, 2, dépositaire du cahier des charges ou à M<sup>e</sup> Miesch, avoué poursuivant, rue des Quatre-Eglises, 12. Miesch.

Etudes de M<sup>e</sup> Ch. Tissot, avoué à Nancy, rue Saint-Dizier, 83, et de M<sup>e</sup> André, notaire en la même ville, r. Gambetta, 9.

VENTE PAR LICITATION

Le vendredi 10 juillet 1885, à deux heures de l'après-midi, il sera, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> André, notaire à Nancy, procédé à la vente

D'UNE MAISON

NOTRE PROGRAMME

Il n'est guère de villes délabrées où ne soit pulvérisé d'annonces. Lyon, Toulouse, Rouen, des localités méconnues, passent pas l'important comme Reims et Dijon, organe spécial de publicité.

Notre but, en créant à Nancy le journal de l'Est, les annonces, est de doter nos départements d'un journal où les annonces trouveront un organe spécial de publicité. Notre programme se résume en quelques mots : « Pas de politique des affaires. »

CHEMINS DE FER

La Compagnie des chemins de fer de l'Est

L'ELECTRICITE A NANCY. — On nous écrit de Nancy :

« Monsieur le rédacteur, Les municipalités s'occupent en général beaucoup du présent, et beaucoup moins de l'avenir. La prévoyance n'est cependant pas, en matière d'administration, une qualité négligeable. Si l'on avait prévu le percement inévitable des rues des Quatre-Eglises et des Ponts, on ne se serait pas vu dans l'obligation de racheter un jour très cher des propriétés qu'on a eu le tort de laisser construire. »

« Il faudra ou bien renoncer aux débouchés de la ville vers le sud ou payer des indemnités très importantes pour supprimer les obstacles interposés à plaisir au milieu de la ville. »

« On pouvait avoir à très bas prix pour nos abattoirs, dont la situation actuelle ne pourra être conservée longtemps, un emplacement magnifique et admirablement agencé à l'ancienne usine Barbas. On l'a laissé échapper, et on a déjà dû dépenser pour un nouveau marché aux bestiaux une somme égale à celle qu'aurait coûté le terrain Barbas où l'on aurait pu établir tous les services de la boucherie. »

« Dans quelques jours on va vendre, très probablement à vil prix, la plus belle usine hydraulique du département, celle des Grands-Moulins, située à Nancy même. Nous ne disons pas à la ville de l'acheter. Mais si on la laisse vendre et si dans quelques années on a besoin pour l'éclairage électrique de la ville d'une puissante force motrice, où la prendrons-nous ? »

« Le seul obstacle à l'établissement de l'électricité est le prix élevé de la force nécessaire à sa production. »

« Or, cette force serait en quelque sorte fournie pour rien à la ville par l'usine en question. La force hydraulique en est considérable, précisément en hiver, au moment où l'éclairage est le plus long, et en été largement suffisante (surtout avec sa machine à vapeur) pour répondre à tous les besoins de la ville. »

« Pourquoi donc notre municipalité ne mettrait-elle pas cette question à l'étude ? Elle vaut la peine d'être traitée avec soin par les hommes compétents que renferme notre conseil. Encore une fois nous ne proposons rien. Nous demandons seulement que la question soit l'objet d'un examen impartial. Il ne faut pas dès maintenant nous mettre dans l'obligation d'accepter quelque jour les conditions de quelque compagnie d'éclairage électrique, qui serait comme notre compagnie du gaz, assez coûteux et un traité dont on ne pourra pas mieux sortir qu'on ne peut le faire aujourd'hui pour celui de la compagnie Constantin ! »

« Veuillez agréer, etc. »

Progrès  
Journal

NOS MONUMENTS ET NOS RUES. — Nous avons rencontré hier, rue d'Alliance, un grand monsieur à lunettes et à favoris blonds, qui, son guide rouge à la main, se penchait curieusement vers le sol. Vers l'Arc-de-Triomphe de la place de la Carrière, autre homme à lunettes, toujours son guide rouge en main, mais regardant curieusement en l'air. Ce matin nous rencontrions encore nos étrangers, réunis cette fois, aux environs de la porte Saint-Nicolas, encore leurs guides tout ouverts et regardant tous deux fort attentivement vers les régions supérieures. Or, quand quelqu'un regarde en l'air ou cherche à terre, on sait ce qui arrive : dix, vingt personnes se groupent, s'attroupent et s'enquiquent de ce qui se passe. Comme nous n'apercevions pour notre compte absolument rien d'inusité : Monsieur, dites-nous à l'un des étrangers, que regardez-vous donc si curieux, de si intéressant ?

— Monsieur, nous répondit-il fort poliment, je suis membre de l'Académie de Pontoise, section de botanique, et je ne voyage jamais sans emporter avec moi le guide de botanique à travers la France, publié par la section des sciences de notre société. Lisez, je vous prie, et nous lûmes ceci :

« A Nancy, ville très propre, très coquette, nous signalons aux touristes les plantes fort rares et fort curieuses que la municipalité élève avec le plus grand soin dans certaines rues centrales ou sur certains monuments publics. En juillet, sans trop se déranger, rue d'Alliance, à deux pas de la magnifique place Stanislas, dans les interstices de ce qu'à Nancy on appelle les pavés, nos amis peuvent trouver une magnifique collection de *rumex acetosa*, *anemone hepatica* et d'*hyoscyamus niger*. Il y en a également rue Drouot, où l'on peut remarquer aussi une variété très rare de pavés à ornements. »

« Sur la porte Saint-Nicolas — côté monument, — c'est-à-dire sur les faces extérieures, on pourrait récolter en abondance le *taraxacum dens leonis* et l'*artichaut pilulifera*. »

« Côté intérieur, des variétés nombreuses de *spinacia oleracea* et de *sempervivum tectorum*. En juillet, tout cela est superbe, en fleurs, ou prêt à fournir des semences. Avec des protections, on pourrait sans doute obtenir des graines. Nos amis peuvent tenter l'aventure. »

— Monsieur, ai-je répondu à l'excursionniste, votre guide se... moque de vous et de nous. Ouvrez Liltré et vous verrez que vos *rumex acetosa* et autres machines aux noms latins sont de l'oselle, des épinars, de la salade, des carottes et autres légumes. Nous sommes très conservateurs à Nancy. Les vieilles portes ne suffisent pas à notre goût de conservation. Il nous faut encore de la salade et des artichauts dessus. Cela complète notre satisfaction. Nos rues sont un jardin et nos bâtiments publics un herbier de pierre. Nous sommes justement fiers des unes et des autres.

Dimanche 3 Juillet 1885.

ANNONCES LORRAINES

LA VIE POLITIQUE

FRANCE. — Les séances du Sénat ont été peu intéressantes ; conformément aux conclusions du rapport fait par M. Xavier Blanc, les élections du Finistère ont été invalidées.

La Chambre examine le budget de 1886, qui ne sera guère que la reproduction du budget de 1885. La discussion n'a présenté aucun incident saillant.

Dans l'ordre parlementaire, le programme radical socialiste, dans l'ordre des faits accomplis, l'élection de Chronon, voit à les événements importants de la semaine.

L'élection de Charonne est à recommander. Les deux candidats sérieux — car il y en avait bien un demi-douzaine d'autres — sont arrivés *ex-æquo*, à dix voix près. Le général Endès n'a pas même une « demi-longueur de nez » d'avance sur l'ouvrier Paterno.

Le programme radical socialiste réclame la suppression de la présidence de la République, des ministres, des armées permanentes, l'impôt progressif sur le revenu et sur le capital, etc.

L'amiral Galiber, ministre de la marine, a confirmé la perte de l'avis le *Renard*.

ANGLETERRE. — La crise ministérielle est terminée, grâce à l'intervention officielle de la Reine. Les conservateurs entrent au pouvoir, grâce à la tolérance des libéraux qui ont promis de ne proposer ni d'appuyer aucune motion tendant à faire échec au gouvernement ou à lui créer des embarras.

ITALIE. — M. Depretis a constitué un nouveau cabinet ; sauf quelques modifications, c'est l'ancien ministère qui reprend la direction des affaires.

ESPAGNE. — Le choléra sévit toujours. Malgré l'opposition de ses ministres, le roi Alphonse XII est allé visiter les malades d'Aranjuez. A son retour à Madrid, il a été reçu avec enthousiasme. Les Chambres ont levé la séance en criant : « Vive le roi ! »

NECROLOGIE. — M. Penlevey, député du Havre, avocat dans cette ville ; ancien procureur général à la Cour d'appel de Rouen. Soixante-dix ans.

M. A. Vuitry, membre de l'Institut. M. Olivier Pain, Quarante ans. Déporté en 1871, il s'évada de la Nouvelle Calédonie avec M. de Rochefort. Collaborateur de *l'Intransigeant*. Mort au Soudan.

Samedi, la mort d'Olivier Pain était démentie. Le *Matin* avait reçu une dépêche de Londres disant que, d'après le maître de *Bongala*, notre compatriote aurait descendu le Haut-Nil, allant au Congo.

FAITS DIVERS

ETRANGE SUICIDE. — Un étranger, fort bien mis, était arrivé à Amanvillers (Alsace-Lorraine), et, pendant deux jours, avait parcouru seul les champs de bataille qu'a illustrés la guerre franco-allemande. Le troisième jour au matin, il se rendit près du pont du chemin de fer, sous lequel passe la route d'Amanvillers à Chatel, et se brüla la cervelle d'un coup de revolver.

On a trouvé sur son corps un billet disant qu'il voulait demeurer inconnu, qu'on ne devait faire aucune recherche pour établir son identité, et enfin qu'il suppliait les personnes qui le découvriraient de l'enterrer dans les champs où il avait combattu en 1870.

EXECUTION DE GAGNY. — Gagny, un des assassins de la Gloire-Dieu (Arde), a été exécuté jeudi matin, à Troyes. Son sang-froid et son attitude cynique ne se sont pas démentis un seul instant.

Billieux et Bonardi, détenus avec Gagny à la prison de Troyes, et également condamnés à mort, ont vu leur peine commuée le même jour en celle des travaux forcés à perpétuité.

ACCIDENT. — Un épouvantable accident est arrivé à Alban (Tarn), dans des circonstances extrêmement dramatiques.

Le nommé Montels, charretier à Villefranche, arrivait le matin à Alban, conduisant une voiture pesamment chargée et traînée par trois chevaux. Au moment où la charrette arrivait au tournant d'une rue, une femme glissa et tomba sous le brancard. Montels sauta sur ses bêtes et les fait reculer, mais un enfant qui se trouvait derrière une des roues est renversé et écrasé.

Les personnes qui se trouvaient derrière la charrette poussent de grands cris, excitent les chevaux qui repartent avant que la femme ait eu le temps de se relever. La charrette lui passe aussi sur le corps.

Les deux victimes sont mortes sur le coup. Quant au charretier, l'émotion qu'il a ressentie a été si forte qu'il est alité depuis le jour de l'accident et on craint pour sa raison.

A VENDRE

Belle Maison de rapport

avec grand jardin d'agrément à l'extrémité du faubourg Stanislas. Pour visiter, s'adresser à M. Michel, 6, rue Saint-Lambert.

MAISON DE MAITRE

AVEC JARDIN

A vendre ou à louer

S'adresser à M. Laissey, notaire, ou au propriétaire, place Thiers, n° 5, au 2<sup>e</sup> étage.

Pour acquérir, pour vendre propriétés, campagnes, fermes, maisons, fonds de commerce, s'adresser à M. STRUSS, rue de Strasbourg, 86, à Nancy.

A VENDRE

Propriété de la Corneille

Située entre Commercy et Lérouvilliers. Maison, bois, jardin, remises et dépendances.

S'adresser à M<sup>me</sup> Junique, rue des Chanoines à Commercy.

Etude de M<sup>e</sup> Lambert, avoué à Nancy, rue Saint-Dizier, 17.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Le vendredi 17 juillet 1885, à neuf heures du matin, à la barre du tribunal civil séant à Nancy, rue de la Monnaie, il sera procédé à la vente aux enchères publiques.

DU

DOMAINE DU PAVILLON

Composé d'une maison d'habitation, terres, prés, vignes et vergers.

Situés bans de Malzéville et de Pixerécourt. Mise à prix totale : 30,000 fr.

S'adresser pour plus amples renseignements et pour le détail des immeubles, à M<sup>e</sup> Lambert, avoué poursuivant la vente dont s'agit.

L'avoué poursuivant, A. Lambert.

Etudes de M<sup>e</sup> Edmond Barthelémy, licencié en droit, avoué à Nancy, rue de la Monnaie, n° 5, et de M<sup>e</sup> André, notaire en la même ville, rue Gambetta, n° 9.

VENTE D'IMMEUBLES

dépendant de succession bénéficiaire

Le jeudi 16 juillet 1885, à deux heures après midi, à Norroy, en la maison commune, et par le ministère de M<sup>e</sup> André, notaire à Nancy, rue Gambetta, n° 9, de :

PREMIER LOT :

UNE MAISON

Sise à NORROY, rue Haute, AVEC JARDIN Y ATTENANT

Mise à prix : 18,000 francs.

Cette maison est composée d'un rez-de-chaussée, premier étage, grandes caves et greniers, remise et buiterie.

DEUXIEME LOT :

UNE PETITE MAISON

Voisine de la précédente. Mise à prix : 2,000 francs.

TROISIEME LOT :

UNE VIGNE

Ban de NORROY. Mise à prix : 14,250 francs.

QUATRIEME LOT « LA SAUSSAIE » :

UN PRÉ, dit la Saussaie

Ban de PONT-A-MOUSSON. De la contenance totale de 21 hectares 46 ares.

Mise à prix de ce lot, avec le matériel attaché à l'exploitation : 20,500 francs.

Etudes de M<sup>e</sup> Vergne, notaire à Nancy, rue des Carmes, 31, et de M<sup>e</sup> Paul Georget, avoué en la même ville, place de l'Académie, 4.

VENTE PAR LICITATION

Le jeudi 23 juillet 1885, à deux heures de relevée, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Vergne, notaire à Nancy, rue des Carmes, 31.

D'UNE MAISON

SITUÉE A NANCY

Rue de Strasbourg, n° 75.

Composée : 1<sup>e</sup> d'un bâtiment sur le devant ; 2<sup>e</sup> d'une cour derrière, le tout d'une contenance de 1 are 67 centiares, n° 3248 et 1249, section C du cadastre.

Mise à prix : 40,000 francs.

Revenu annuel... 3,350 fr.

Frais en sus du prix.

S'adresser, pour les renseignements, soit à M<sup>e</sup> Vergne, notaire, dépositaire du cahier des charges, soit à M<sup>e</sup> Georget et Joly, avoués à Nancy.

Pour extrait : Paul Georget.

Etudes de M<sup>e</sup> Ch. Tissot, avoué, rue Saint-Dizier, 83, et de M<sup>e</sup> Laissy et Vergne, notaires à Nancy.

Il sera procédé le jeudi 9 juillet 1885, à deux heures du soir, en l'étude de M<sup>e</sup> Laissy, notaire à Nancy, place Carrière, 41.

A la vente sur baisse de mises à prix et même à tout prix

GRANDS MOULINS DE NANCY

avec leurs dépendances

Total des mises à prix originaires... 300,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements, soit à M<sup>e</sup> Laissy, dépositaire du cahier des charges, soit à M<sup>e</sup> Vergne, notaire, ou encore à M<sup>e</sup> Tissot et Bertrand, avoués des parties.

Tissot.

Etudes de M<sup>e</sup> Vergne, notaire à Nancy, rue des Carmes, 31, et de M<sup>e</sup> Paul Georget, avoué en la même ville, place de l'Académie, 4.

VENTE PAR LICITATION

Le jeudi 23 juillet 1885, à deux heures de relevée, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Vergne, notaire à Nancy, rue des Carmes, 31.

D'UNE MAISON

Située à Nancy, rue de Strasbourg, n° 75.

Composée : 1<sup>e</sup> d'un bâtiment sur le devant ; 2<sup>e</sup> d'une cour derrière, le tout d'une contenance de 1 are 67 centiares, n° 1,248 à 1,249, section C du cadastre.

Mise à prix... 40,000 fr.

Revenu annuel... 3,350 fr.

Frais en sus du prix.

S'adresser, pour les renseignements, soit à M<sup>e</sup> Vergne, notaire, dépositaire du cahier des charges, soit à M<sup>e</sup> Georget et Joly, avoués à Nancy.

Pour extrait : Paul Georget.

A VENDRE POUR CAUSE DE DECES

LA BELLE PROPRIÉTÉ

de M<sup>me</sup> veuve Thomas Byrne

Située à Luxembourg

Entre le boulevard Royal et le boulevard du Prince

CONSISTANT EN

Une vaste et élégante maison de maître, nouvellement construite, avec parc, pièce d'eau, remises, écuries et dépendances, occupant une superficie de 58 ares 84 centiares.

L'acquéreur pourra reprendre à son gré le mobilier garnissant la maison, comprenant mobilier de salon, de salle à manger, de salle de billard, le tout entièrement neuf et d'un style élégant. S'adresser au notaire Rausch, à Luxembourg.

MUSIQUE MILITAIRE

37<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

Programme du Dimanche 5 Juillet De 8 heures à 9 heures et demi.

- 1. Allegro militaire... FLOTOW.
2. Ouverture... FLOTOW.
3. La Part du Diable (fantaisie) AUBER.
4. Scène et air d'Attila... VERDI.
5. Fra Diavolo, fantaisie... AUBER.
6. Le Bouquet de valses... BUZ.

APPARTEMENTS A LOUER

Le journal se charge de la publicité des logements à louer, moyennant 3 francs par mois d'insertion.

Rue Saint-Dizier. N° 4. — 1<sup>er</sup> étage, 4 pièces, 1 cuisine, cave et grenier. — Prix : 500 fr.

56. — Id. 78. — Id. 27. — 3<sup>e</sup> étage, appartement. — S'entendre avec le propriétaire pour le prix.

5. — 3<sup>e</sup> étage, appartement. — S'adresser dans la maison pour le prix.

Rue de Strasbourg. N° 34 et 36. — 1<sup>er</sup> étage, appartement sur le devant, 6 pièces dont une cuisine, chambre de bonne, cave, grenier, eau. — Prix : 1,200 fr.

1<sup>er</sup> étage sur la cour, 2 pièces, une cuisine, chambre de bonne, cave, grenier, eau. — Prix : 420 fr.

8. — Près la porte Saint-Nicolas. — 1<sup>er</sup> étage, devant et derrière, 2 pièces, une cuisine, cave, grenier, eau dans la cour. — Prix : 360 fr.

Rue Stanislas. N° 20. — Appartement. — S'adresser au 2<sup>e</sup> étage.

5. — Appartement au 1<sup>er</sup> étage. — Prix : 559 fr.

CASINO

Dimanche 5 Juillet, à deux heures. — Matinée populaire à prix réduits, première représentation de MARIAGES RICHES, opérette en un acte.

Le soir. — Représentation extraordinaire, immense succès, LE VIOLON ROUGE, opéra comique en un acte. Grand succès du Professeur Kox et ses deux métamorphoses.

Lundi 6 Juillet. — UN CLOU DANS LA SERRURE, vaudeville en un acte.

Mardi 7 Juillet. — SAUVONS LA CAISSE, opérette en un acte.

Mercredi 8 Juillet. — LA NUIT BLANCHE, opéra comique en un acte.

Rue des Quatre-Eglises. N° 85. — 1<sup>er</sup> étage, devant et derrière, 4 pièces, une cuisine, 1 petit cabinet de homme, eau dans la cour, cave, grenier. — Prix : 1,000 fr.

Rez-de-chaussée, 3 pièces, écurie, remise, deux magasins dans le fond, grande cave pour entrepôt ou marchand de vins en gros. — Prix : 1,100 fr.

65. — 2<sup>e</sup> étage devant, 4 pièces, cuisine, cave, grenier, eau. — Prix : 550 fr.

Rue Saint Julien. N° 28. — Chambre garnie. — S'adresser à M. Denonfour.

Rue des Ponts. N° 14. — Maison du café de l'Europe. — Devant et derrière, 5 petites pièces, une petite cuisine, cabinet, eau, cave, grenier. — Prix : 500 fr.

Rue Haugraff. N° 27. — 3<sup>e</sup> étage, 2 pièces, cave, grenier. — Prix : 260 fr.

Passage du Casino. Appartement. — S'adresser, 19, rue Saint-Dizier.

Rue de la Hache. N° 49. — Magasin et appartement. — Arrangement à l'amiable.